

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 15 juin 2012

L'an deux mil douze, le quinze juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon et Igor Wilkes. Mme Françoise Guineau est arrivée à 21h35.

Représentée Mme Françoise Guineau donne pouvoir à Mlle Yvette Autricque (Mme Françoise Guineau est arrivée à 21h35).

Absents Mme Cécile Gréboval, MM. Hervé Blancard et Bruno Blondel.
Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Le procès verbal de la séance du 6 avril 2012 est adopté à l'unanimité. Un texte d'hommage à Monsieur Isaac Chiva, ancien conseiller municipal et co-fondateur de la ZPPAUP, est présenté par Monsieur Christian Pillon et sera annexé au présent compte-rendu.

- **Décision Modificative n°1 pour les travaux du logement de l'école** : Pour permettre le règlement des factures relatives aux travaux du logement de l'école, il convient de modifier le budget communal comme suit :

* article 6011 (achats stockés- matières premières) :	- 1 000,00 €
* article 61523 (entretien de voies et réseaux) :	- 1 000,00 €
* article 61524 (entretien de bois et forêts) :	- 1 000,00 €
* article 6232 (fêtes et cérémonies) :	- 500,00 €
* article 6251 (voyages et déplacements) :	- 350,00 €
* article 21318, opération 061 (travaux peinture et plomberie)	+ 3 850,00 €

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette décision modificative.

- **Restauration du vitrail de la Collégiale et souscription avec la Fondation du Patrimoine.**

Adhésion à la Fondation : Le vitrail du chœur de la Collégiale présente des dégradations. Le Maire a sollicité un devis pour sa restauration auprès de l'Entreprise Courageux. Le devis pour sa restauration complète, y compris pose et dépose du vitrail, s'élève à 18 583,96 € HT. La Fondation du Patrimoine a été sollicitée pour avis. Dans le cadre d'une opération à lancer avec la Fondation du Patrimoine, il est nécessaire de réunir 5% du montant du devis des travaux. Le Conseil Municipal donne son accord pour adhérer à la Fondation du Patrimoine et souhaite réunir trois devis pour prendre sa décision.

- **Dossier parking et avis des services de l'Etat sur le projet de la CCPV** : Le Maire rappelle l'état du dossier en cours : La CCPV a, en juin 2011, lancé un marché public pour lancer l'étude du projet. Le cabinet ARVAL a été retenu par la CCPV et a présenté son étude au bureau de la CCPV en début septembre 2011, puis au Conseil Communautaire du 29 septembre 2011. En début novembre, le financement du projet a été voté par le Conseil Communautaire avec notamment des fonds FRAP. Cependant, les services de l'Architecte des Bâtiments de France n'ont pas été saisis pour avis par le cabinet Arval. L'Architecte des Bâtiments de France est réservé pour l'aménagement du parking « cars » en hauteur car trop visible à l'entrée de Gerberoy. Lors d'une réunion le 30 mai 2012 présidée par la Direction Départementale des Territoires, d'autres solutions ont été envisagées nécessitant l'aménagement du carrefour de

Wambez. Une rencontre sur site sera organisée par la DDT, réunissant l'ABF, la DREAL, le Conseil Général, et le Maire, courant juillet 2012.

- **Places de stationnement réservées aux personnes handicapées** : Une habitante de Gerberoy sollicite une place de stationnement à son usage exclusif en raison de difficultés à se déplacer. La question sera étudiée en commission mais dans un premier temps, un courrier sera adressé aux riverains voisins afin qu'ils tiennent l'emplacement libre.
- **Plan de circulation pour les chevaux** : La circulation des chevaux montés a été rétablie dans les Remparts. Un arrêté sera pris pour interdire le passage des chevaux montés dans le village, compte tenu du danger.
- **Information sur la rencontre avec Monsieur Dumars concernant l'assainissement**: Le Maire de Songeons a été sollicité le 4 février 2012 lors d'une réunion avec Mademoiselle Autricque et Messieurs Delafontaine et Pillon. La demande de Gerberoy est d'envisager le raccordement de Gerberoy au réseau de Songeons pour les eaux usées puisque celui-ci devra à moyen terme être redimensionné. Un autre rendez-vous est à organiser pour recueillir l'avis de la commune de Songeons et préciser les données et les conditions de ce raccordement. Un courrier au Maire de Songeons sera envoyé en ce sens.
- **Location 2013 des locaux communaux** : Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la reconduction des tarifs de location. A partir de 2013, il sera mentionné sur la convention que « les arrhes seront conservés par la commune en cas de désistement ».
- **Modification des statuts de la CCPV** : La Communauté de Communes de la Picardie Verte souhaite ajouter deux compétences à ses statuts : Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la compétence de « Recyclerie-Ressourcerie à Thieuloy Saint Antoine ». Pour la compétence « Tourisme - Maîtrise d'ouvrage d'un projet touristique - Musée du train à Saint-Omer-en-Chaussée, le Conseil Municipal vote contre (2 voix contre et 6 abstentions).
- **Proposition de bornage par un géomètre** : Monsieur Wilkes propose de diviser la commune en quatre secteurs et d'envisager le bornage de talus dans le premier secteur sud-ouest. Le Conseil Municipal approuve ce point et un devis sera demandé à un géomètre.
- **Fête des Roses 2013** : Le Président de la Fête des Roses a demandé une réflexion sur les statuts et l'autonomie de l'association. Le Maire précise que cette association a été créée pour l'organisation de la Fête des Roses et que le but est de contribuer financièrement à la restauration du patrimoine communal.
- **Questions diverses** :
 - Tickets piscine : Vingt tickets piscine seront attribués à chaque enfant de la commune pour la saison estivale.
 - Lecture sur herbe: Cette manifestation organisée par la CCPV aura lieu le lundi 16 juillet de 10h00 à 11h30 dans l'Allée du Jeu de Tamis (en cas de pluviométrie, le Musée sera ouvert aux enfants).
 - Courrier du ROSO: Information sur un concours sur les bonnes pratiques environnementales.
 - Réflexion sur les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie : Suite à la demande de Madame Péroz, le Maire propose un essai en hiver 2012/2013 : ouverture 2 samedis sur 4 durant la période du 11 novembre 2012 au 28 février 2013 et ouverture au public le vendredi après-midi pour compenser les 2 samedis fermés. Le Conseil Municipal donne son accord pour un essai. Le point des changements d'horaires de travail sera fait en fin février 2013.
 - Remerciements : Le Conseil Municipal remercie Monsieur Delafontaine pour la peinture du calvaire Cozette.

- Ordures ménagères : Une demande est faite de vider les poubelles de la commune deux fois par semaine en saison touristique.
- Textes sur Gerberoy : Un courrier sera adressé aux Plus Beaux Villages de France et à l'Office de Tourisme de Beauvais afin de rectifier certains points figurant sur les textes de présentation de la ville.
- Prochaines séances du Conseil Municipal : Elles auront lieu les vendredis 28 septembre, 2 novembre et 14 décembre à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 00h00.